

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D216-10

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAU, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAU, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs 2011 : Ludothèque

Les tarifs 2011 concernant la ludothèque sont proposés comme suit :

TARIF POUR LES FAMILLES			
Quotient familial	Adhésion annuelle	Emprunt 1 jeu 3 semaines	Carte 11 jeux
0-550 €	2 €	0,50 €	5 €
550-790 €	4 €	0,75 €	7,50 €
790 € et plus, extérieurs	8 €	1 €	10 €

TARIF POUR LES COLLECTIVITES (structures petite enfance non municipales et écoles)

Adhésion annuelle + emprunt : 30 €

TARIF ASSISTANTE MATERNELLE INDEPENDANTE

Adhésion : 2 €

emprunt 1 jeu 3 semaines : 0,50 €

PERTE OU DETERIORATION IRREMEDIABLE D'UN JEU

si moins d'un an : valeur du jeu

si plus d'un an : 50 % de sa valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **DIT qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, les tarifs de la ludothèque sont fixés comme ci-dessus indiqué.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 14 décembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 29/12/2010
- Publication ou affichage le 29/12/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 29 décembre 2010
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.